EAUBONNE
le sens de l'harmonie

République Française
Liberté – Égalité – Fraternité
Département du Val d'Oise - Commune d'Eaubonne

DÉCISION DE LA MAIRE

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

N° 2026 / 350

CONVENTION AVEC ALAIN LAFON POUR UNE REPRESENTATION DE SPECTACLE DANS L'ACCUEIL DE LOISIRS FLAMMARION

LA MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22 ;

VU l'article R 2122-8 du Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2026/022 du 28 mars 2026 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire ;

CONSIDÉRANT que la société « Planète mômes » a été retenue pour présenter un spectacle au sein de l'Accueil de Loisirs Flammarion ;

CONSIDERANT que la valeur estimée est inférieure à 60 000 € HT ;

DÉCIDE

- **ARTICLE 1 : DE SIGNER**, une convention avec Alain LAFON, située au pour les représentations de spectacle :

  - « Robin et la forêt des contes » pour le 19 octobre 2026 à 10h00,

  - « Il était une fois la forêt » pour le 19 octobre 2026 à 13h45,

  à destination des enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs Flammarion ;

- **ARTICLE 2 : DE PRECISER**, que la prestation aura lieu dans l'établissement ;

- **ARTICLE 3 : DE PRECISER**, que le montant total des représentations s'élève à mille euros TTC (1 000 euros TTC) et que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026 de la Ville.

Eaubonne, le 02 OCT. 2026

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le : 02/10/2026
Publiée le : 02/10/2026
Exécutoire le : 02/10/2026
Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

☐ Valérie POULIQUEN Cheffe Secrétariat Général	☐ Arnaud AGNONA Directeur DAGAJ
☐ Karima BENTOUT DGA Ressources	☐ Lylian Sénéchal Directeur général des services

La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération Val Parisis,

MAIRIE D'EAUBONNE (VAL D'OISE) 16 16

Marie-José BEAULANDE

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20261002-DEC2026-350-AU
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Hôtel de Ville
1 rue d'Enghien
95600 Eaubonne
01 34 27 26 00
eaubonne.fr